

bilatéraux sur la limitation des armements stratégiques dans les années 1970.

Le Canada et la vérification

En 1979, l'examen de la participation du Canada au processus de contrôle des armements et de désarmement amenait à conclure que la vérification était devenue le facteur prépondérant dans les discussions internationales touchant la limitation des armements et le désarmement. On avait alors jugé nécessaire d'approfondir les connaissances sur la vérification, domaine où le malentendu régnait en maître et auquel relativement peu de travaux de recherche avaient été consacrés. De plus, même si l'on avait depuis longtemps reconnu la nécessité d'un type quelconque de vérification des accords sur le contrôle des armements et le désarmement, cette question avait presque toujours fait l'objet de discussions ponctuelles, les dispositions relatives à la vérification visant à répondre à des exigences politiques et à des critères de sécurité particuliers, dans le contexte de négociations spécifiques. Il fut donc décidé de réaffecter certaines des ressources limitées du Ministère à un programme ayant pour objectif d'accroître la compréhension des spécialistes et du public à l'égard de la vérification et de faire avancer les négociations dans ce domaine.

C'est ainsi qu'un modeste programme coopératif a été mis sur pied par le Centre de recherches pour la défense du ministère de la Défense nationale et la Direction du contrôle des armements et du désarmement du ministère des Affaires extérieures. Il s'agissait d'étudier le concept de la vérification quant au contrôle des armements et d'apporter un soutien à des négociations précises. En élaborant une démarche susceptible d'être généralement acceptée et un vocabulaire commun, le Canada souhaitait apporter une mesure de coordination et de leadership tout en laissant la voie libre à d'autres pays désireux de mettre leurs compétences à contribution.

Dans le cadre de ce modeste programme bien délimité, trois études sur la vérification ont été produites, qui sont encore aujourd'hui des ouvrages de référence indispensables dans les négociations internationales, à savoir :

- le *Compendium of Arms Control Verification Proposals*, 1980;
- le *Quantitative Analysis of the Compendium of Arms Control Verification Proposals*, 1980; et
- le *Document de travail sur le concept de la vérification de la limitation des armements*, 1981.